RAPPORT ANNUEL

Août 1988 - Août 1989

Le présent rapport s'adresse prioritairement aux partenaires de la Convention à savoir aux gouvernements cantonaux de Fribourg et Vaud et aux comités de la LSPN et du WWF ainsi qu'à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Il est destiné également à l'information des administrations cantonales concernées et des autorités communales. Occasionnellement il est mis à disposition de personnes qui ont un intérêt particulier à la gestion de la Grande Cariçaie.

La période couverte par le rapport annuel (15 août 1988 - 15 août 1989) est déterminée de façon à tenir compte au mieux de la phénologie et de la saison d'entretien.

Tous les aspects de la météorologie, des fluctuations du lac, du développement de la végétation et de la faune sont traités dans le Journal des Grèves No 16, qui est annexé au présent rapport.

1. COMMISSION DE GESTION

La composition de la Commission a été modifiée par le départ de M. M. Jaques, qui a été remplacé par Melle M. Payot (Service de l'aménagement du territoire). M. G. Herbez a été nommé chef du Service des forêts, il a conservé, tout au moins provisoirement, sa fonction de membre de la Commission.

Au cours des 3 séances qu'elle a tenues, la Commission a eu beaucoup à se préoccuper de la protection des zones naturelles de Chevroux. Elle a examiné l'avant-projet du nouveau plan d'aménagement de Gletterens.

Elle a approuvé le programme de travail et le budget de l'année 1989-1990. La commission a aussi discuté de l'entretien des zones naturelles situées hors du périmètre de la convention; elle a chargé le groupe d'étude et de gestion (GEG) de faire des propositions aux propriétaires des marais se trouvant dans ce cas. Elle l'a chargé aussi de trouver, avec les Services des eaux, une solution satisfaisante pour l'entretien des ruisseaux qui traversent les zones naturelles.

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

2.1 Débroussaillement

L'action de débroussaillement est maintenue afin d'éliminer les rejets issus de souches coupées les années précédentes. Au prix de cet effort, la progression de la forêt sur le marais est contrôlée de façon satisfaisante.

Le secteur de La Corbière - Autavaux a été traité au débroussailleur mécanique, ainsi que les lisières de Chevroux-ouest (54 h.). Dans la zone Gletterens - Portalban, 2 km de débroussaillement ont été faits à la main (615 h.) par les équipes des 6ème et 8ème arrondissements forestiers.

2.2 Fauchage des marais

Commencé le 26 septembre, le fauchage s'est déroulé sans interruption notable jusqu'au 10 mars. L'entreprise Eltel a ainsi fauché 89,3 ha dont 5,5 ha dans la réserve de la LSPN. Les 2 parcelles de La Corbière, difficiles d'accès, faisaient pour la première fois partie du programme de fauchage.

Au total, 16 ha ont été fauchés par des agriculteurs. De cette surface, 8,5 ha sont des parcelles choisies (à Champ-Pittet et à Cudrefin) par des agriculteurs qui viennent chercher de la litière ou de la matière à composter. Pour la première fois, un contrat a été passé avec des agriculteurs de Chevroux, contrat dont les

modalités ont été fixées avec l'aide du Service vaudois de vulgarisation agricole. Des parcelles totalisant 7,5 ha, choisies par le GEG, ont été fauchées contre rémunération à Portalban; la surface aurait été plus vaste si les conditions météorologiques l'avaient permis. Le tarif payé est de Fr. 700.-/ha, la paille restant propriété de l'agriculteur.

Des groupes de bénévoles ont fané plusieurs clairières d'une surface totale de 9'600 m2 à Châble-Perron (Cheseaux-Noréaz).

Récapitulation de la surface fauchée :

faucheuse à chenilles :	
(convention)	83,8 ha
(LSPN)	5,5 ha
agriculteurs :	16 ha
bénévoles :	1 ha
Total	106,3 ha

2.3 Ecoulement de la paille

Cette saison à nouveau, toute la production a pu être écoulée, mais de manière moins fluide que les années précédentes. Des dépôts ont dû être créés.

Pour des raisons que le programme de surveillance scientifique expliquera peut-être, la production de paille a été de 11% plus élevée que pour la période précédente alors que la surface fauchée était supérieure que de moins de 1%; la production d'Eltel a été de 4'670 balles soit environ 930 t. (1987-1988 : 4'200 balles)*

* - la production de 25 t. de bottes carrées n'est pas prise en compte dans les chiffres ci-après.

Distribution :

viticulture	79 %
litière	3 %
cultures maraîchères	4 %
paillage en forêt	14 %

Les problèmes d'écoulement sont à mettre au compte de 2 facteurs :

- supplément de production (+470 balles) *
- moindre intérêt des secteurs agricole et maraîcher (- 640 balles) *

Deux autres facteurs ont heureusement compensé ce déficit :

- augmentation des commandes du secteur viticole (+ 510 balles) *
- importante commande du 8ème arrondissement forestier vaudois pour une couverture de sol (640 balles)

Contrairement à ce qu'on a pensé un moment, la pratique réjouissante d'enherbement des vignes ne constitue donc pas une concurrence au paillage du sol. La couverture de plusieurs ha de plantations forestières au moyen de balles de paille a été une première expérience qui a donné satisfaction aux utilisateurs. Ceci peut devenir un nouveau secteur de destination pour la végétation du marais, bien qu'il n'y ait pas de marché régulier à en attendre. A noter aussi parmi les destinataires, l'Institut fédéral de recherche agronomique de Changins qui va effectuer au Domaine du Caudoz divers essais et mesures.

Bien qu'inférieur à celui des années passées, l'effort de promotion de la paille de marais s'est poursuivi (circulaire aux précédents clients et aux viticulteurs affiliés au SVVA, annonces, communiqué de presse).

* - par rapport à l'année précédente

2.4 Recreusement d'étang

Avec l'appui financier de la Conservation de la faune, un étang de 1'000 m2 a été creusé à Yvonand en janvier - février. Au total 950 m3 ont été évacués (pelle mécanique 120 h.). Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions.

2.5 Accès aux parcelles et infrastructures

Pour permettre les transports de paille le long des routes, plusieurs secteurs ont été élagués

- à la machine, au total 6,3 km, entre Cudrefin et Chabrey et à Autavaux et Forel
- à la main, au total 1,5 km entre Portalban et Gletterens et entre Forel et Chevroux.

Les aires de chargement de Delley et Gletterens ont à nouveau été réglées et légèrement rechargées. Toutes ces aires ont été nettoyées en fin de saison avec l'aide de bénévoles.

1,8 km de chemins endommagés par le passage de la faucheuse (Chevroux-est et Autavaux) ou du camion (Forel - Chevroux) ont été localement réglés et rechargés.

Du terrain glissé a été déblayé par l'équipe de l'arrondissement forestier à la Dérotcha (Chabrey).

On a rencontré pour la première fois un défoncement localisé du sol dans 3 secteurs mesurant chacun entre 20 et 60 m, sur le trajet de la faucheuse. Ces tronçons seront renforcés à titre expérimental pour la saison prochaine.

2.6 Entretien de forêt

Dans la zone-témoin de Cheyres, l'inspecteur forestier a exploité la totalité des peupliers, libérant ainsi ce secteur de plantations.

Dans la réserve de la LSPN à Champ-Pittet, la coupe de

sécurité le long de la voie CFF a été terminée (env. 100 m3), et celle des ormes morts présentant une menace pour les sentiers-nature presque entièrement menée à bien (env. 75 m3).

2.7 Collaboration bénévole

5 groupes totalisant 95 personnes ont consacré 2'460 heures de travail au fanage de clairières (cf. 2.2), au nettoyage des aires de chargement (cf. 2.5), à l'entretien de forêts (cf. 2.6).

Un camp de 3 semaines a été organisé avec le Service civil international : 8 jeunes gens de 5 nationalités ont travaillé dans de très mauvaises conditions météorologiques à de nouveaux ouvrages de protection contre l'érosion (cf. 2.8).

Un étudiant de l'EPFL et une jeune fille sont venus apporter leur contribution à divers travaux de terrain et de bureau pour des durées de 9 et respectivement 3 semaines.

Récapitulation du travail bénévole :

armée (cf. 2.8)	7'200 h.
groupes	2'460 h.
SCI	770 h.
individuels	490 h.
	10'920 h.

2.8 Protection contre l'érosion

Un très grand effort de protection de la rive a pu être fourni dans la région de Champ-Pittet, sur deux tronçons distincts. Du côté est, il s'agissait de consolider la dune qu'on craignait de voir se déchirer devant les étangs. Du côté ouest, les ouvrages sont destinés à stabiliser le banc de sable qui, au fil des ans, est

déporté vers la roselière et envahit l'étang, avec l'espoir de le rétablir à long terme dans sa position d'il y a 10 ans.

Récapitulation des travaux exécutés :

	secteur est étangs	secteur ouest banc de sable
pontonniers	5 épis (pieux) clayonnage 120m	8 épis (pieux) -----
entreprise Sables et graviers SA	5 épis (pieux) 10 épis (remplissage de galets)	----- 8 épis (remplissage de galets)
SCI	clayonnage 60m	-----
forestiers	finitions, pose de câbles, plantations	pose de câbles

C'est grâce à l'intervention exceptionnelle de la cp. pont. III/25 qu'une réalisation aussi importante a été possible. Selon le rapport du plt. Lüdi, chef du détachement, les heures de travail et de machines, converties en Fr. à un tarif favorable (pontonniers Fr. 15.- à Fr. 20.-/heure) correspondent à un montant de Fr. 200'000.-.

2.9 Ouvrages de protection de la faune

Alors que le chantier de la route et de la piste cyclable Yverdon - Yvonand est terminé depuis 2 ans, celui de la protection des batraciens est abandonné. Réalisés à moitié, les ouvrages construits à grands frais restent inutiles tandis que les populations des espèces protégées continuent à être massacrées par le trafic.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 Sous-Commission scientifique (SCS)

Aucun objet n'a justifié la réunion de la SCS pendant la période. Consultés par écrit, ses membres se sont prononcés sur le nouveau programme de surveillance des invertébrés qui débute en été 1989. La Sous-commission a en outre préavisé favorablement 2 nouveaux projets de recherche (doctorats).

Le groupe forêt ne s'est pas réuni non plus, attendant pour la poursuite de ses travaux, de disposer de la carte des forêts alluviales commandée par l'OEFP.

Le GEG a mis sur pieds, d'entente avec les administrations cantonales intéressées, le système de distribution et de contrôle des autorisations de recherche.

3.2 Surveillance scientifique

La surveillance des effets du fauchage sur la végétation s'est poursuivie pour la 5ème année consécutive. Le relevé de 34 carrés permanents et de 7 transects courts a été effectué, principalement par M. J.-L. Moret et un assistant de l'Université de Lausanne.

Les collaborateurs de l'Unité de biologie aquatique de l'Université de Genève ont fait un relevé de la végétation colonisant l'étang de Font; le but de ces observations est d'obtenir des données objectives en vue de futurs projets de recreusement.

La surveillance des effets de l'entretien sur l'avifaune a été exécutée au printemps 1989 conformément au programme approuvé par la SCS. Le GEG et le bureau Ecoconseil (mandaté par la Station ornithologique suisse) ont recensé les oiseaux nicheurs dans les zones d'étude de Cheyres, Chevroux et Gletterens - Portalban. Au total, 46 recensements ont été effectués entre mi-avril et mi-juillet sur les 6 parcelles étudiées.

En outre les résultats de l'année 1988 ont été exploités:

Titre

Rapport de gestion No 8 : Avifaune nicheuse des marais. Résultats des recensements de 1988.

Ecoconseil et M. Antoniazza. 1989.

3.3 Etudes particulières

Les instituts de botanique des Universités de Lausanne et de Neuchâtel ont préparé, en collaboration avec le GEG, un projet d'étude des effets de la régularisation du niveau du lac sur les biocénoses végétales.

Cette étude devra contribuer à définir un règlement de régulation optimal. Elle durera de 1989 à 1993 et sera financée par la Commission des eaux du Jura, les deux cantons de Fribourg et Vaud et une forte subvention fédérale.

En mars 1989, l'Office fédéral de topographie a effectué, sur demande de l'OEFP, une nouvelle série de photos aériennes à l'échelle 1 : 5'000.

En vue de l'établissement d'un plan des vocations et de gestion, une cartographie des associations végétales a été effectuée dans les forêts de Champ-Pittet.

Melle V. Dettwiler a fait comme travail de diplôme à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, une étude sur la façon dont le tourisme lacustre et les activités de gestion des zones naturelles sont perçus par la population de Chevroux et Cudrefin.

M. C. Neet a soutenu à Lausanne la thèse qu'il a faite à l'Institut de zoologie sur l'écologie comparée de 2 espèces de musaraignes, qu'il a étudiées en partie sur la Rive sud.

Titre

Ecologie comparée et biogéographie évolutive de deux expèces parapatriques : Sorex araneus et Sorex coronatus (Mamalia, Insectivora, Soricidae). C. Neet 1989

3.4 Zones témoins

A l'exception de la coupe de peupliers de Cheyres (cf. 2.6), il n'y a rien à signaler concernant les zones témoins.

3.5 Echanges scientifiques et techniques

Plusieurs occasions ont été données au GEG de rencontrer des collègues responsables de réserves naturelles ou chargés de résoudre des problèmes qui se posent également sur la Rive sud :

- Wollmatinger Ried (Lac de Constance) : colloque à l'occasion du 50ème anniversaire de la réserve; conférence de C. Roulier.
- Havel (Berlin) : colloque sur la surveillance et la protection des roselières; conférence de C. Roulier.
- Visite sur la Rive sud de 3 scientifiques chargés de la protection des roselières du Lac de Constance.
- Visite sur la Rive sud des gestionnaires du Marais de Lavours.
- Marais de Lavours (Ain) : visite de la réserve avec les gestionnaires.
- Kaltbrunner Ried : journées de formation des responsables de réserves, sur le thème "protection et gestion des zones humides"; participation de C. Roulier.

4. PROTECTION LEGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 Zones naturelles protégées

L'arrêté de classement de Chevroux est toujours tenu en échec par les associations de navigateurs, le Conseil d'Etat n'ayant pas encore tranché. Plusieurs requêtes sont pendantes.

4.2 Préavis et plans d'aménagement

La Commune de Cheseaux-Noréaz a modifié son plan directeur et son plan d'affectation.

Consultée dans le cadre de la Convention, la Commision a délivré :

- un préavis positif assorti de réserves pour l'exploitation de sable au large d'Estavayer-le-Lac

- un préavis positif, moyennant beaucoup de conditions, pour la modification du port et l'aménagement du secteur riverain à Gletterens.

Le GEG a eu l'occasion de se prononcer, à la demande de la LSPN, sur deux inventaires :

- avec l'ordonnance fédérale y relative, une liste de réserves d'importance internationale pour la sauvagine et les oiseaux migrateurs a été mise en consultation; l'attention du GEG s'est concentrée sur les 4 secteurs lacustres ou riverains du lac de Neuchâtel. Se basant sur les recensements des oiseaux d'eau, il a proposé la création de 3 réserves : Yvonand - Cheyres, Cheyres - Font, Chevroux - Portalban. Il a suggéré que les périmètres coïncident, sur terre, à celui des zones naturelles du plan directeur, et sur le lac à celui de l'IFP No. 1208.

- l'OEFP a mis en consultation l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale ainsi que le texte de l'ordonnance qui le mettra en force. Le GEG a formulé des remarques sur la définition des zones alluviales et sur les périmètres.

4.3 Aménagements divers

Le GEG a du intervenir à plusieurs reprises, suite à diverses réalisations dans les zones naturelles, sans consultation préalable :

-curage de ruisseau à Estavayer-le-Lac et dépôt dans le marais (réparé)

- curage de 2 ruisseaux à Chevroux et dépôt dans le marais (partiellement réparé)

- curage du ruisseau des Côtes à Gletterens et dépôt dans le marais (réparation prévue avec la Commune pour la saison prochaine)

- aménagement par la Société de développement de Gletterens-Portalban d'un petit sentier et d'un point de vue sur un bloc erratique (affaire pendante)

- construction d'une installation de pompage à travers 150m de marais et 300m de forêt à Cudrefin, exécutée sans permis de défricher ni permis de construire (affaire pendante).

A la frontière entre Chabrey et Delley, une solution satisfaisante a pu être trouvée à l'alluvionnement du ruisseau de Rumilian, en le laissant divaguer dans l'aulnaie.

5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1 Groupe information

Melle M. Payot a remplacé M. M. Jaques dans ce groupe qui, lors de son unique séance annuelle, a adopté le programme d'information pour la période 1989-1990.

5.2 Relations avec les communes

Comme chaque année, les autorités communales ont été informées par écrit des travaux d'entretien projetés sur leur territoire. Aucune n'a exprimé le voeu d'une information plus détaillée. Ainsi des contacts directs n'ont eu lieu que lorsque des problèmes devaient être résolus.

5.3 Média

Trois conférences de presse ont été organisées pour présenter à la presse régionale diverses activités : intervention du Service civil international puis des troupes de génie dans la protection contre l'érosion; recensement des oiseaux d'eau. A plusieurs reprises, des renseignements ont été fournis aux journalistes qui le demandaient, notamment au sujet de l'impact de la navigation de plaisance sur les zones naturelles, la protection des batraciens en migration, etc...

Le GEG a été invité à présenter ses activités dans le cadre de l'émission que la télévision a consacrée le 08.07.1989 au Centre d'Information-nature de Champ-Pittet.

5.4 Journal des Grèves

Trois numéros du Journal des Grèves ont été publiés, ils se consacrent aux thèmes suivants :

- **No. 13** l'année biologique, (numéro annexé au précédent rapport annuel). Octobre 1988
- **No. 14** l'impact de la navigation sur les zones naturelles. janvier 1989
- **No. 15** la surveillance scientifique des effets de l'entretien sur la végétation et la faune. juillet 1989

5.5 Excursions et conférences

Réuni en assemblée annuelle en Suisse, le Comité de la Convention internationale de Ramsar a consacré une journée de visite à la Rive sud du Lac de Neuchâtel; ses membres se sont particulièrement intéressés aux travaux d'entretien.

La série de panneaux "Grande Cariçaie" affichée en permanence au Centre de Champ-Pittet a été présentée pour un temps dans le cadre de l'exposition de l'Académie suisse des sciences naturelles consacrée à la cartographie (Université de Lausanne).

La traditionnelle visite publique des travaux d'entretien a été suivie par une douzaine de personnes; deux conseillers communaux d'Estavayer-le-Lac y ont participé.

En collaboration avec le Centre de Champ-Pittet, la gestion des zones naturelles a été présentée à plusieurs groupes : étudiants (HTE de l'EPFL, 3ème cycle EPFL, biologie Genève), et sociétés locales (Cercle économique d'Estavayer).

5.6 Sentiers-nature

Seuls ont été effectués des travaux périodiques d'entretien des sentiers-nature, auxquels les cantonniers de l'arrondissement d'Estavayer ont prêté main forte.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Organe exécutif

A fin octobre 1988, L. Leuba (collaborateur manuel) a quitté le groupe d'étude et de gestion; il n'a pas encore été remplacé, ses tâches ayant été exécutées par des employés temporaires.

Dès septembre 1988, B. Mülhauser (biologiste) est entré en fonction à mi-temps.

6.2 Finances

Par une décision prise le 22.11.1988, la Commission de gestion a modifié la période comptable de manière à la faire mieux coïncider avec la saison d'entretien; l'année comptable débute désormais le 1er juillet. Pour faire la transition, la période 1988 est prolongée jusqu'au 31 juin 1989. Les comptes 1988-1989 ne sont pas encore bouclés au terme de ce rapport.

6.3 Véhicules et machines

Le parc a été complété par l'acquisition d'une nacelle de pontonniers de 9m et d'un bateau à moteur facilement transportable sur remorque.

Les véhicules achetés grâce au subside de la Loterie Romande rendent les plus grands services au GEG pour l'exécution de ses tâches.

Annexe : Journal des Grèves No. 16 (l'année biologique)

Groupe d'étude et de gestion

M. Rollier

Champ-Pittet, le 20 septembre 1989

Approuvé par la Commission de gestion lors de sa séance du 24 octobre 1989